

Plan de restauration et de gestion physique des cours d'eau du bassin versant de la Beaume et de la Drobie

PHASE 01 - Novembre 2013

PHASE 02 - Janvier 2014

PHASE 03 - Février 2014



*D***Y***N***Y***D***R***O***Q***U***E**

Sommaire

A. PHASE 01 - ETAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.....	3
1. INTRODUCTION // CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	5
2. INVENTAIRES DE TERRAIN ET DYNAMIQUES ACTUELLES.....	7
2.1. Les atterrissements / stock actuellement en transit.....	7
2.1.1. Leur répartition à l'échelle du secteur étudié	7
2.1.2. Autres caractéristiques : une diminution de la mobilité des bancs vers l'amont	7
2.1.3. En synthèse	8
2.2. La recharge sédimentaire.....	9
2.2.1. Une production faible	9
2.2.2. Une analyse diachronique qui confirme la faiblesse de la recharge sédimentaire.....	9
3. DYNAMIQUES PASSES ET FONCTIONNEMENT ACTUEL.....	11
3.1. L'évolution en plan.....	12
3.1.1. Avant 1950 : peu des données et peu de mouvements.....	12
3.1.2. Entre 1950 et 2007 : plus de données mais peu de mobilités, un cours d'eau qui évolue « sur lui-même » sur des marges latérales réduites.....	12
3.2. Occupation du sol et évolution au sein de l'espace de mobilité.....	14
4. SYNTHESE DES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC.....	17
4.1. Une dynamique verticale peu marquée mais ponctuellement réactive.....	17
4.2. Une dynamique latérale faible, source de fragilité, de sensibilité, vis-à-vis du fonctionnement hydromorphologique, ...mais dont la perception a évolué en même temps que les pratiques socio-économiques et les pressions associées.....	17
4.3. En quelques lignes, « peu de perturbations », mais des potentialités limitées, donc une réactivité forte et durable	18
B. PHASE 02 – DEFINITION DES OBJECTIFS DE RESTAURATION ET DE GESTION PHYSIQUE	19
5. CHOIX DES THEMATIQUES DE GESTION.....	21
6. PRECISIONS SUR CERTAINES THEMATIQUES	22
6.1. Analyse des protections latérales	22
6.2. Les priorités de gestion du foncier au sein de l'espace de mobilité	22
6.2.1. Méthodologie.....	22
C. PHASE 03 – PROGRAMME D' ACTIONS	29
7. SYNTHESE DES COUTS ET CARTE GENERALE DE LOCALISATION	31

A.PHASE 01 - ETAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC

1. Introduction // Contexte et objectifs

Dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat de rivière du bassin versant Beaume-Drobie, le Syndicat de Rivières Beaume-Drobie a lancé plusieurs études préalables. Cette étude s'inscrit dans ce cadre et vise, de manière générale, à déterminer un diagnostic hydro-géomorphologique de la Beaume, puis un plan de gestion et de restauration physique.

S'appuyant sur plusieurs études réalisées sur le bassin, il ne s'agit pas ici de refaire le travail : les résultats seront donc utilisés en tant que tels. Par ailleurs, il a été convenu que le travail de terrain et d'analyse serait réalisé essentiellement sur la Beaume, en aval de la confluence avec la Drobie.

Le diagnostic hydro-géomorphologique s'attache à analyser l'évolution de la « règle du jeu » d'un cours d'eau. Cette dernière définit comment les formes d'une rivière s'ajustent dans le temps selon l'importance du débit liquide (l'eau) et du débit solide (les sédiments). Si la « règle du jeu » change (par exemple : diminution de la fréquence des crues, moins de sédiments dans le cours d'eau), la rivière change de forme : elle s'adapte à la nouvelle « règle du jeu ».

Le diagnostic hydro-morphologique vise donc à déterminer dans quelles mesures ces évolutions sont intervenues dans le temps, pour quelles raisons, et si elles s'accompagnent d'autres transformations... car un cours d'eau est en lien direct avec les milieux naturels qui l'entourent, les paysages, la ressource en eau et l'aménagement qui a été fait du territoire.

Ce document est une synthèse du diagnostic géomorphologique et une présentation des thématiques de gestion et des éléments de chiffrages et de localisation du plan de gestion.

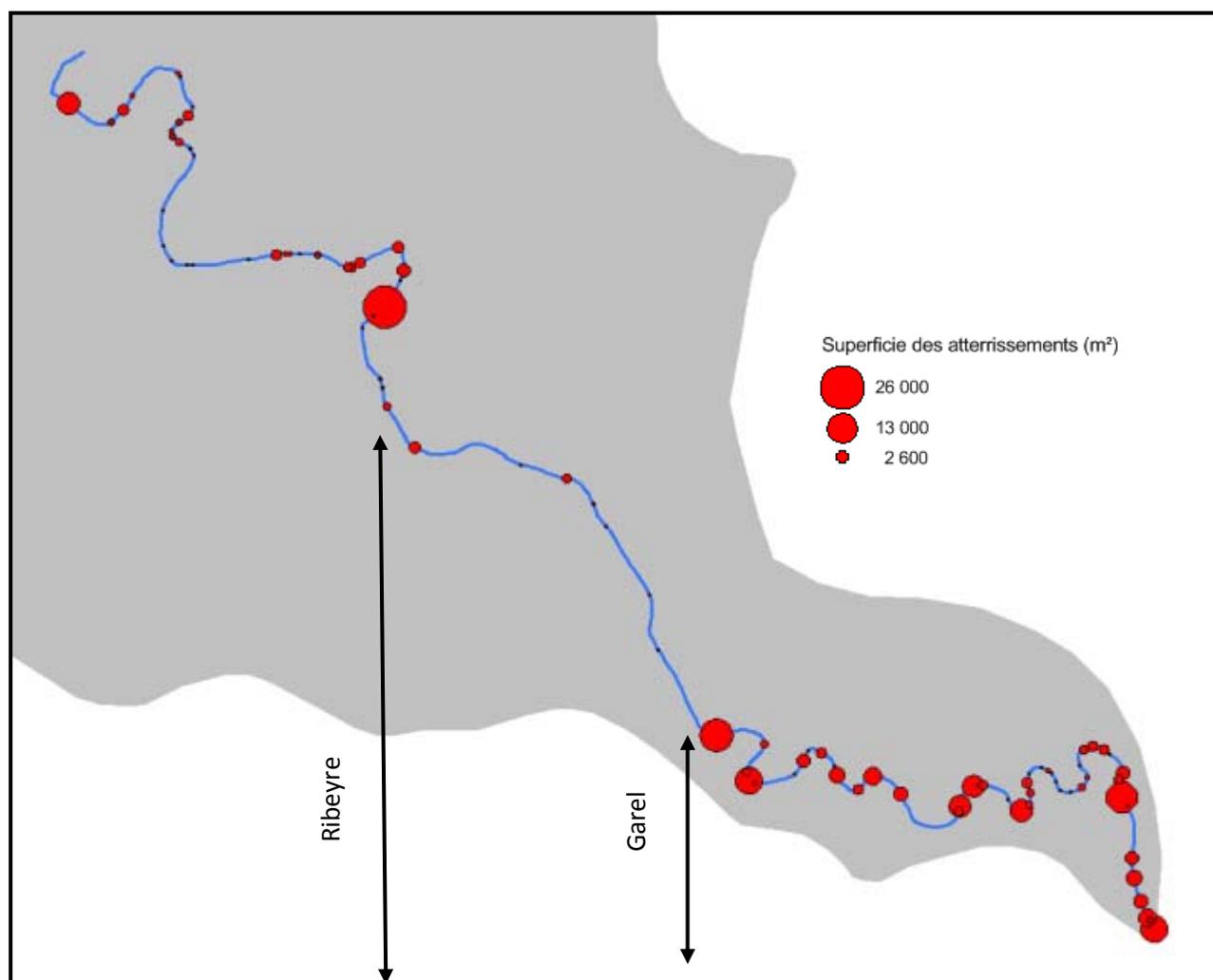
2. Inventaires de terrain et dynamiques actuelles

2.1. Les atterrissements / stock actuellement en transit

2.1.1. Leur répartition à l'échelle du secteur étudié

La cartographie des superficies des atterrissements à l'échelle des 22 km de terrain parcourus présente une disparité dans leur répartition. Il est possible de distinguer 3 secteurs différents.

- Entre la confluence et Garel, les superficies s'élèvent à 17,5 ha.
- Entre la sortie des gorges et Ribeyre, la situation est inverse avec uniquement 1,4 ha.
- Enfin, le secteur amont, de Ribeyre jusqu'à la confluence avec la Drobie, présente une superficie totale de 6,3ha.



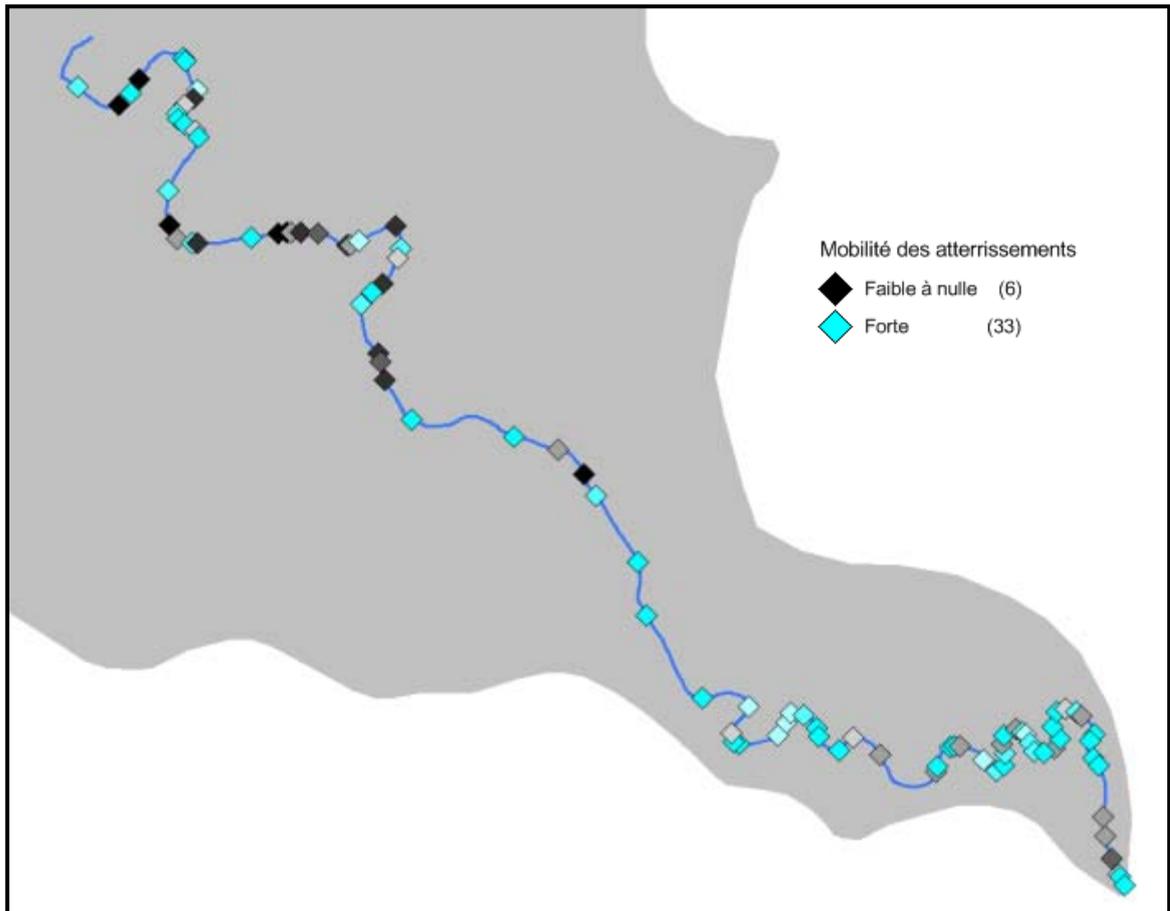
Répartition et des superficies des atterrissements sur le linéaire d'étude

2.1.2. Autres caractéristiques : une diminution de la mobilité des bancs vers l'amont

La cartographie des variables liées aux atterrissements permet de dresser plusieurs constats, toujours calés sur les 3 secteurs de répartition de la charge alluviale :

- le taux de boisement des superficies est de 20,2%.
- Le secteur aval est celui qui présente les plus faibles taux de boisement des atterrissements

- Ce constat ne peut être établi pour le secteur médian qui, on l'a vu, ne présente que peu d'atterrissements.
- Enfin, sur le secteur amont, les bancs, assez nombreux, présentent un taux de boisement assez important (41%) et des matériaux globalement plus grossiers et compactés.



Mobilité potentielle des atterrissements : une différence amont-aval nette

2.1.3. En synthèse

- Une majorité de la charge en transit se situe sur le secteur aval entre l'Ardèche et Garel avec une bonne activité potentielle du transit (mobilité potentielle plus forte)
- Le secteur Garel – Ribeyre est très peu chargé et le substratum apparaît partiellement ou en totalité dans le lit sur 49% du linéaire
- Un secteur amont où la charge est irrégulièrement répartie et moins mobile : fort taux de boisement et granulométrie plus grossière

2.2. La recharge sédimentaire

2.2.1. Une production faible

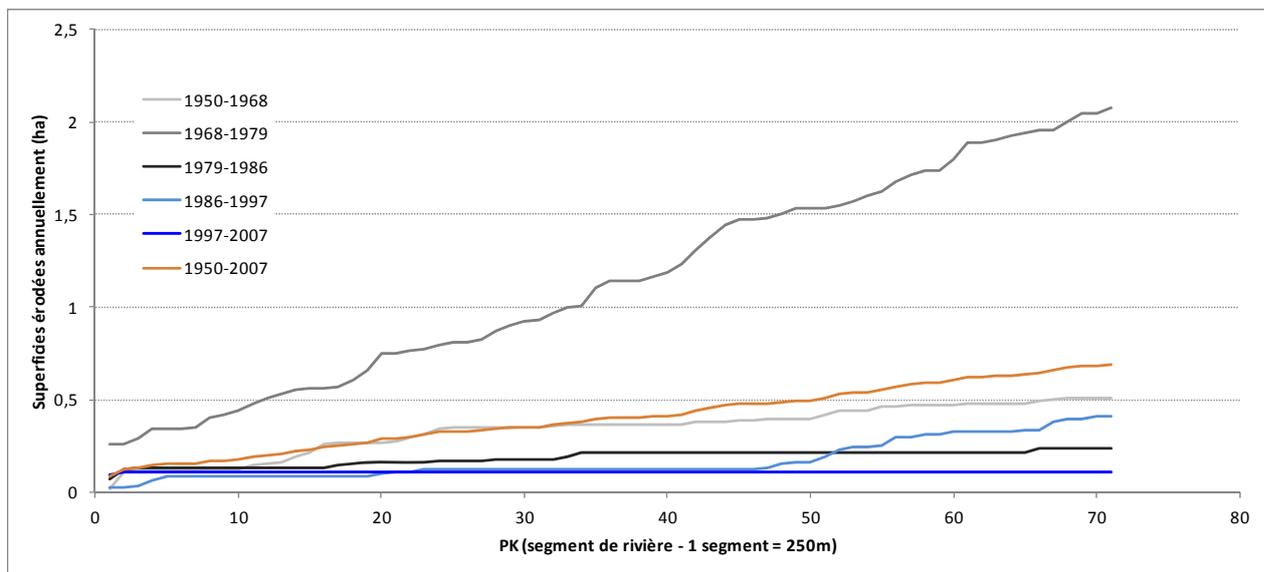
Les données sont ici assez réduites puisque seules 19 formes d'érosion et 9 affluents ont été relevés. En raison du faible nombre de formes d'érosion recensées il n'est pas possible de travailler sur l'analyse de leur répartition. On retiendra cependant que les secteurs de la confluence, de Labeaume, de l'aval de Garel et de Ribeyre présentent tous des érosions plus ou moins marquées avec un potentiel certain.



4 premiers clichés : types d'érosion de berge rencontrés : érosion du le stock alluvial de fond de vallée ou des terrasses alluviales plus ou moins végétalisées (3 premiers clichés) au sein des gorges (au milieu à droite) / Clichés du bas : production sédimentaire assez faible sur deux affluents (l'Auzon, en bas à gauche et le Ruisseau de Blajoux, en bas à droite)

2.2.2. Une analyse diachronique qui confirme la faiblesse de la recharge sédimentaire

L'état des lieux met donc en évidence une faible activité érosive à l'instant « T ». L'objectif est d'identifier d'éventuelles zones érodées d'une date à une autre.



Cumul des surfaces érodées par sous-périodes et rapportées par année, entre la confluence avec l'Ardèche et Vernon

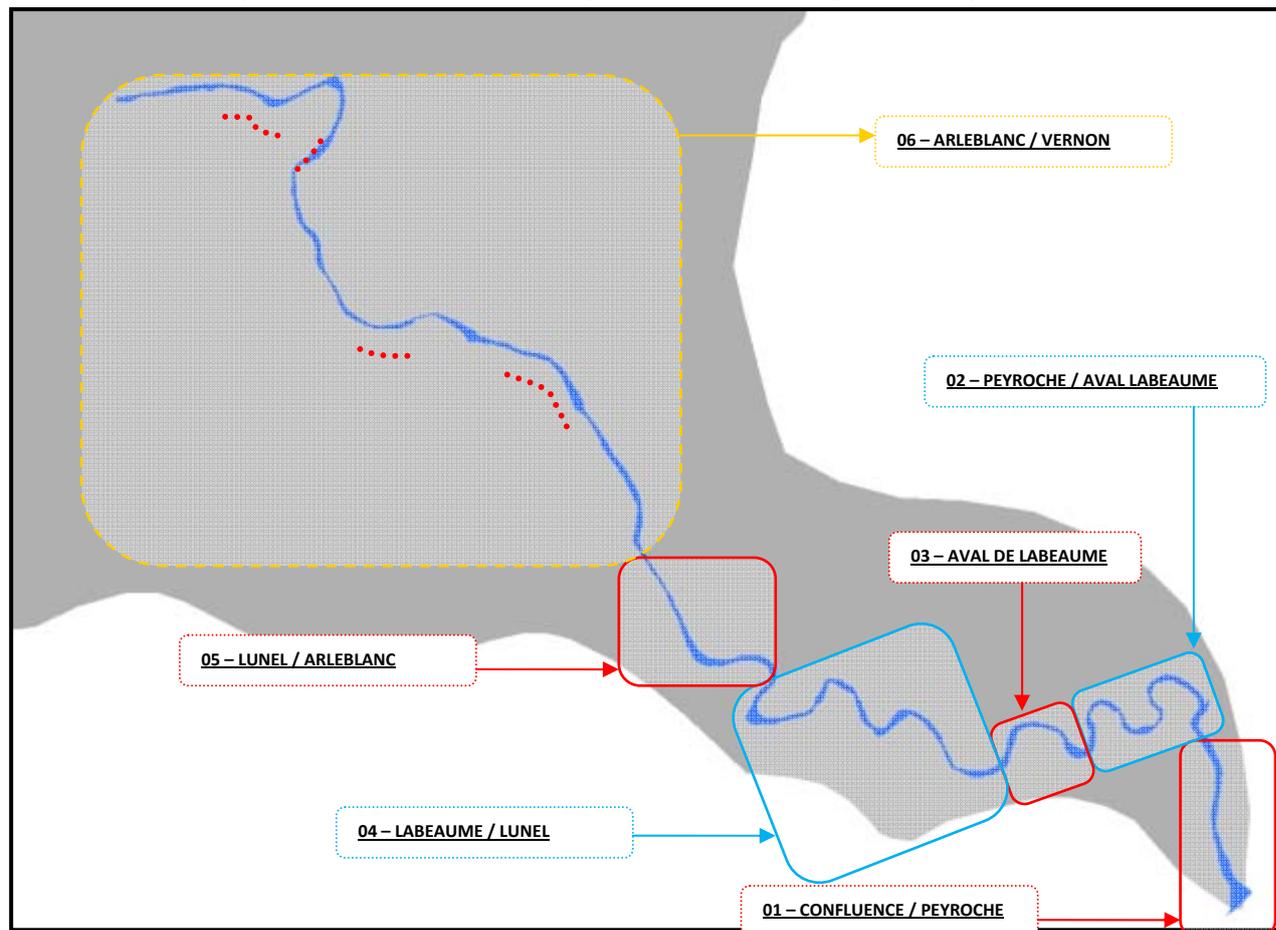
Des ces chiffres, on retiendra les éléments suivants :

- En moyenne entre 1950 et 2007, les superficies érodées par la Beume entre l'Ardèche et Vernon sont très faibles
- Une sous-période se distingue : 1968-1979 où la moyenne atteint 1 170m²/an/km. Si cette valeur est plus importante que celles des autres périodes, elle reste modérée.
- La crue de 1992 (période 1986-1997) ne semble pas avoir entraîné d'érosions importantes (c'est-à-dire avec des déplacements ou élargissements marqués du cours d'eau)
- Le secteur de la confluence est celui qui présente de manière régulière, le plus de zones érodées. Dans une moindre mesure, celui des gorges également.
- Toutes les érosions se font à la marge du cours d'eau sans qu'il y ait de déplacements importants et/ou continus

L'analyse diachronique confirme l'état des lieux dans le sens où on ne note pas de valeurs importantes. Au contraire, celles-ci sont très faibles. Les recharges par érosion des berges (processus le plus efficace de ce point de vue) sont donc faibles depuis 1950 et traduisent une fragilité potentielle du système : face à un déficit sédimentaire, le cours d'eau n'aurait pas les capacités de se recharger efficacement (à condition hydrologiques égales). Ce constat donne ainsi toute son importance à la charge alluviale actuellement en transit, aux zones potentiellement érodables, ... mais également aux extractions, sauvages ou organisées, qui ont eu lieu et qui ont lieu sur la Beume. La « valeur » des sédiments en transit augmente en effet si les capacités de recharge sont faibles et/ou diminuent.

3. Dynamiques passées et fonctionnement actuel

La carte ci-dessous présente les secteurs sur lesquels le travail d'analyse va être porté.



Présentation de l'analyse des profils en long par sous-secteurs

Sur les 50 points de comparaison mesurés, la tendance est plutôt donc à un léger enfoncement, dont la dynamique reste modérée (91 ans) avec des changements assez localisés. Les évolutions sont relativement faibles et souvent ponctuelles. Il n'y a pas d'incision ou d'exhaussement important et généralisé sur cette période.

D'une manière générale on constate également que le remplissage alluvial du fond de vallée est faible. En ce sens les réserves potentielles de sédiments le sont aussi. Cela a également pour traduction de nombreux calages sur le substratum qui contrôlent « efficacement » les niveaux du profil en long. De fait, les extractions, même « restreintes », qui ont eu lieu, ont eu systématiquement un impact visible rapidement sur les profils en long (aval de Labeaume, confluence avec l'Ardèche, Vernon). La ressource sédimentaire, rare et « mince » sur les secteurs de plaine alluviale devient donc « chère, précieuse » et chaque extraction a un impact réel, puisque comme nous l'avons vu précédemment, les ressources et les zones de recharge sédimentaire sont rares et limitées dans l'espace et le temps.

3.1. L'évolution en plan

3.1.1. Avant 1950 : peu des données et peu de mouvements

Avant cette date, les informations dont nous disposons sont celles issues du tracé du cours d'eau de la carte d'Etat Major et celles de la thèse de Nicolas Jacob (2003).

On apprend à la lecture des tracés de 1844 et de 2007 que deux secteurs principalement ont été sujets à des modifications : Vernon et la confluence avec l'Ardèche. Ailleurs, il semble que les modifications sont soit faibles, soit difficiles à appréhender au regard de la moindre précision de la cartographie de 1844.



Représentation des tracés du cours d'eau en 1844 (carte d'Etat Major, en orange) et du tracé actuel (en bleu) : secteur de Vernon à gauche, de la confluence avec l'Ardèche à droite

3.1.2. Entre 1950 et 2007 : plus de données mais peu de mobilités, un cours d'eau qui évolue « sur lui-même » sur des marges latérales réduites

Les secteurs qui ont connu le plus de « déplacements », ou à plus proprement parler « d'élargissements ponctuels de la bande active » sont :

- La zone de confluence : seul secteur actif du cours d'eau, présentant un réel déplacement sur la période
- La zone des gorges où, malgré les contraintes latérales, la Beaume modifie parfois à la marge son tracé en recoupant quelques sinuosités formées dans le remplissage alluvial (notamment entre 1950 et 1979).
- Ponctuellement sur de très courts secteurs, selon les périodes : Ribeyre, Arleblanc, Vernon...mais ces derniers points ne doivent pas être considérés comme de la mobilité latérale en toute rigueur. Il s'agit plus d'érosions latérales, de petits élargissements ponctuels de la bande active.

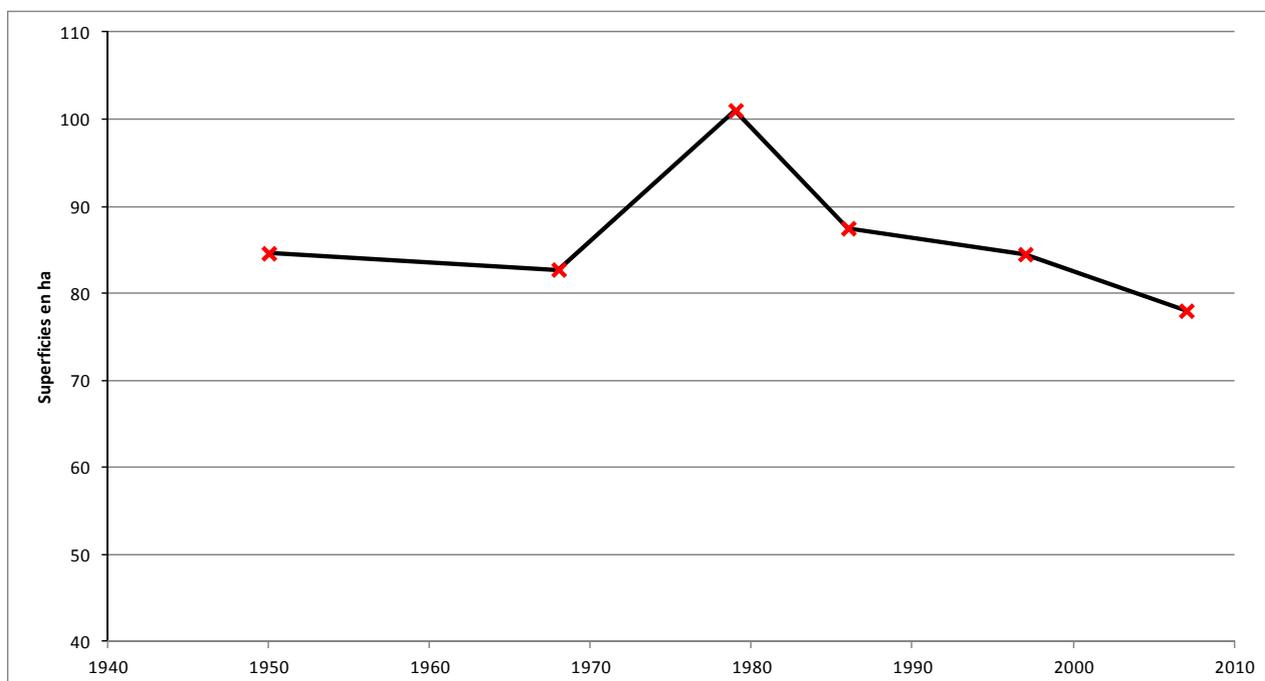


Evolution des bandes actives

- Espace commun aux deux dates
- Espace gagné par le cours d'eau
- Espace perdu par le cours d'eau



Présentation des linéaires les plus actifs latéralement : la zone de confluence (ici entre 1950 et 2007), et dans une moindre mesure, le balayage du fond de vallée dans les gorges entre 1968 et 1979



Evolution de la superficie de la bande active entre 1950 et 2007 entre Vernon et l'Ardèche

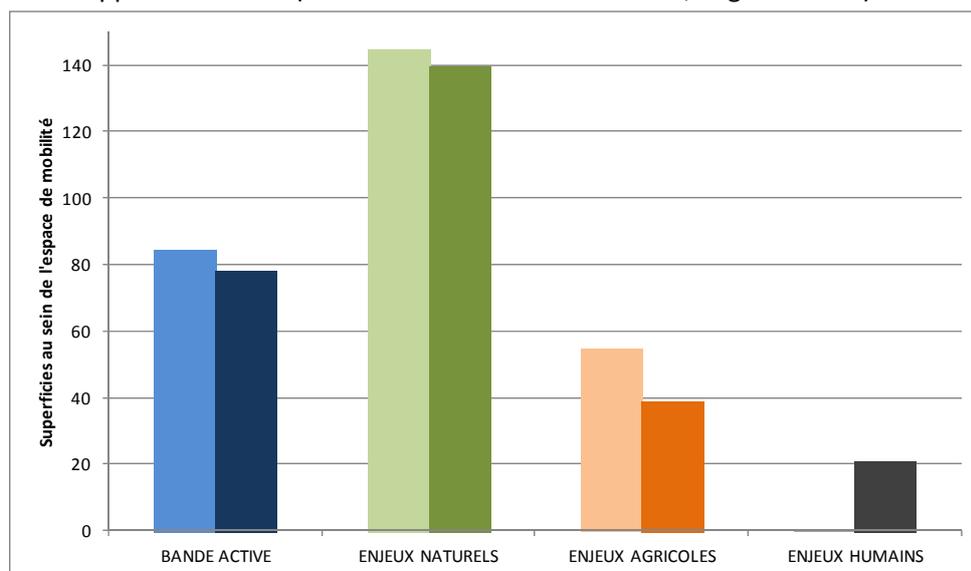
L'évolution des superficies à l'échelle du secteur d'étude présente une diminution, de l'ordre de 7,8%. Dans le détail, cette évolution s'exerce essentiellement sur quelques secteurs ponctuels (de même que pour l'évolution des profils en long) : les secteurs qui sont le plus refermés entre 1950 et 2007 sont :

- La zone de Vernon en aval de la passerelle
- Deux petites zones : en amont du plan d'eau actuel de Petit Rocher et en aval du pont de Rosières (rive gauche)
- Le secteur au droit du pont du village de Labeaume (le remblai en rive gauche était dans l'ancienne bande active du cours d'eau)
- La zone de la confluence avec l'Ardèche

En synthèse, on retiendra que les mobilités du cours d'eau sont extrêmement faibles et restreintes sur le linéaire d'étude sur la période étudiée. Hormis la zone de la confluence qui présente une activité sensible sur cette période, le reste du tronçon « respire » plus qu'il ne se déplace. De ce fait, le tracé en plan du lit est remarquablement stable entre 1950 et 2007. Par ailleurs, les largeurs de la bande active ont également peu évolué sur cette même période. On notera que la tendance est orientée vers une lente diminution depuis 1986 avec une activité latérale très modérée. La diminution (faible) de la superficie de la bande active étant essentiellement due à la fermeture par végétalisation de quelques atterrissements et surtout la rétraction de la zone de confluence.

3.2. Occupation du sol et évolution au sein de l'espace de mobilité

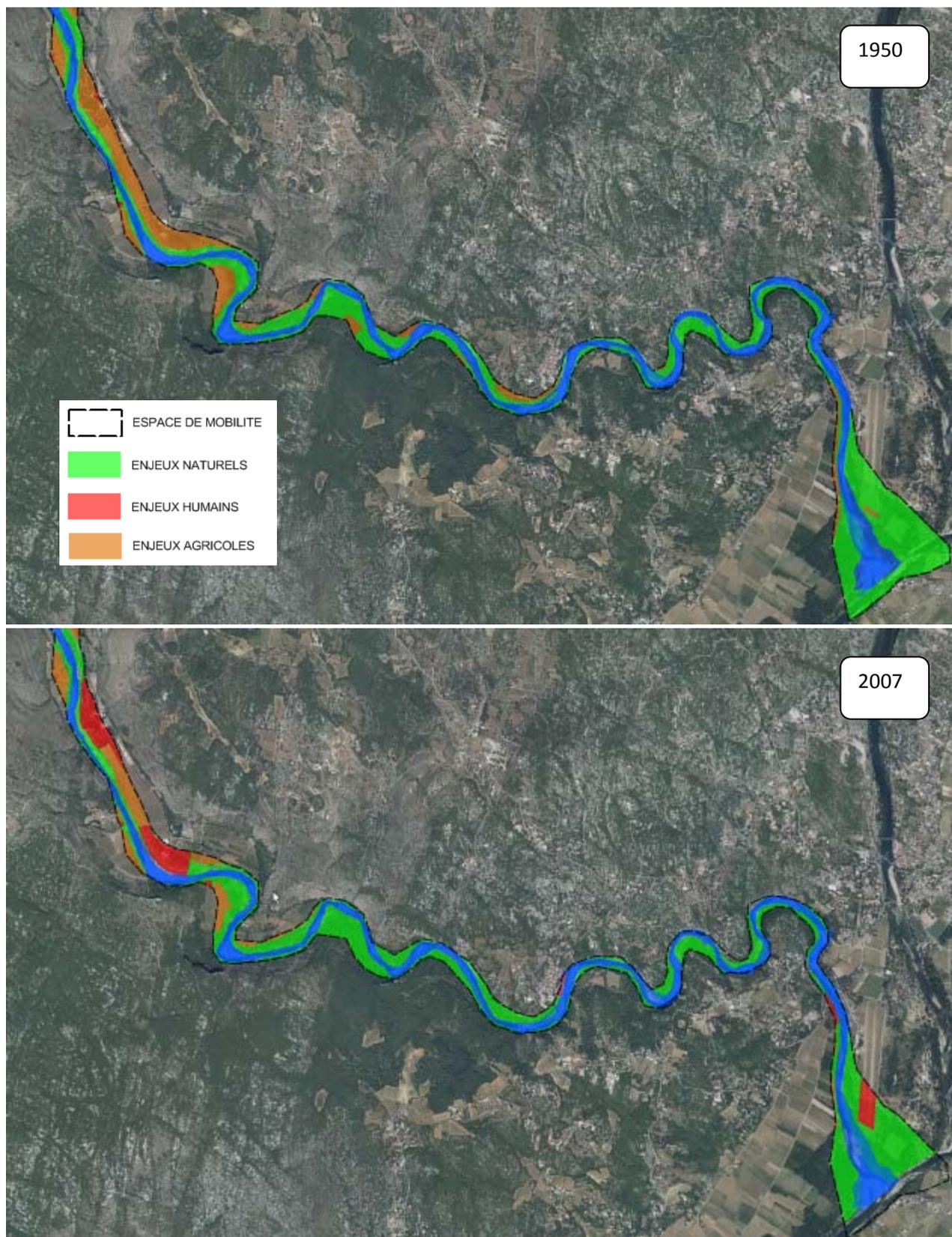
Il nous est apparu nécessaire au cours de l'étude de travailler sur l'occupation des sols. Plus précisément, nous avons souhaité établir une comparaison de l'occupation des sols entre 1950 et 2007, au sein de l'enveloppe de mobilité (délimitée dans le SAGE Ardèche, Sogréah 2006).



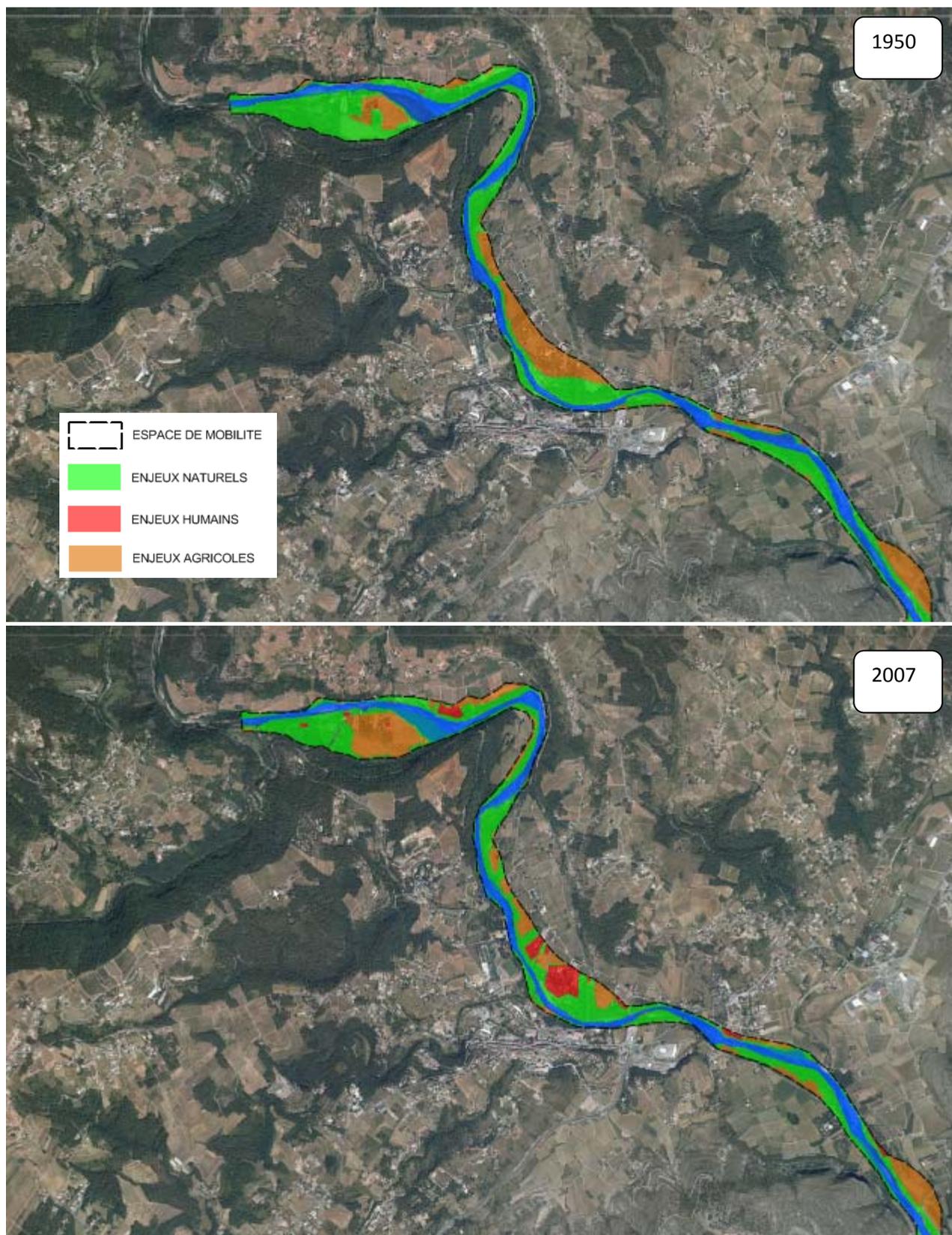
Evolution des différents types d'enjeux et/ou de natures de l'occupation du sol au sein de l'espace de mobilité entre 1950 et 2007

La première observation pourrait se limiter à avoir une lecture optimiste des changements intervenus et considérant que d'une manière générale, les « grandes masses » de la répartition des enjeux se retrouvent d'une date à l'autre. Plus finement, il convient de considérer surtout l'apparition d'enjeux humains (camping, habitat, infrastructures, ...) au sein de l'enveloppe. Le changement est là et il est significatif puisqu'il concerne 20,6 ha (contre 0,4 en 1950). En définitive, on retiendra que :

- tous les autres secteurs, au-delà de l'évolution d'une période à l'autre et hormis quelques courts-linéaires sont bordés d'enjeux agricoles ou humains. Dans les faits, l'espace de mobilité tel qu'il est occupé aujourd'hui semble très impacté.
- L'évolution entre 1950 et 2007 montre un accroissement de ces pressions



Présentation de l'évolution des enjeux au sein de l'espace de mobilité entre 1950 et 2007



Présentation de l'évolution des enjeux au sein de l'espace de mobilité entre 1950 et 2007

4. Synthèse des éléments du diagnostic

4.1. Une dynamique verticale peu marquée mais ponctuellement réactive

La tendance est plutôt donc à un léger enfoncement, dont la dynamique reste modérée (car il s'agit d'une période de 91 années) avec des changements assez localisés.

En effet, les évolutions sont relativement faibles et souvent ponctuelles. Il n'y a pas d'incision ou d'exhaussement important et généralisé sur cette période.

D'une manière générale on constate également que le remplissage alluvial du fond de vallée est faible. En ce sens les réserves potentielles de sédiments le sont aussi. Cela a également pour traduction de nombreux calages sur le substratum qui contrôlent « efficacement » les niveaux du profil en long. Ce constat doit également être considéré au regard de la qualité du fonctionnement écologique de la Beaume et de ce point de vue, le secteur en aval du seuil de Rosières, totalement calé sur le substratum, pose question.

De fait, les extractions, même « restreintes », ont eu systématiquement un impact visible rapidement sur les profils en long (aval de Labeaume, confluence avec l'Ardèche, Vernon). La ressource sédimentaire, rare et « mince » sur les secteurs de plaine alluviale devient donc « chère, précieuse » et chaque extraction a un impact réel. Cela est d'autant plus vrai que la recharge potentielle en sédiments est rare.

4.2. Une dynamique latérale faible, source de fragilité, de sensibilité, vis-à-vis du fonctionnement hydromorphologique, ...mais dont la perception a évolué en même temps que les pratiques socio-économiques et les pressions associées

La Beaume ne peut-être considérée comme un cours d'eau mobile. Les évolutions latérales constatées entre 1950 et 2007 indiquent que le cours d'eau a plus respiré sur des marges alluviales restreintes que migré latéralement. La seule exception concerne la zone de confluence avec l'Ardèche. Cette analyse est importante et est complétée par les relevés de terrain (très peu de formes d'érosion actuellement) qui confirme également le peu de zones de recharge potentielle du lit. De ce point de vue donc, il faut être conscient que les apports sédimentaires, nécessaires au bon fonctionnement du cours d'eau, sont faibles ce qui implique :

- un temps de résilience important face à une perturbation (extraction, prélèvements sauvages ou « hâtifs »).
- la nécessaire conservation des zones de recharges potentielles, donc la gestion d'un espace de mobilité, voire son élargissement sur certaines zones

Autre point, la faiblesse de ces érosions et/ou mobilité s'accompagnent également d'espaces alluviaux peu développés. Nous entendons ici que les superficies en contact avec la dynamique du cours d'eau sont plutôt rares. Quelques zones connectées existent, il conviendra de les maintenir.

On notera que la superficie de la bande active baisse quelque peu (7,8%) entre 1950 et 2007 ; cette évolution est plus ponctuelle que généralisée et reste modérée dans l'ensemble. Cette évolution s'est accompagné parallèlement d'une augmentation des superficies des atterrissements (crues de 1958, 1973, 1975, 1976, 1977, 1989, 1991, 1992 ; modification des pratiques récréatives, curage de certains bancs...). Si cette évolution a modifié en partie le paysage de la rivière et donc la perception que l'on en a (impression de voir plus de sédiments), elle ne se traduit ni par une élévation du profil en long, ni par une augmentation des largeurs du lit, ni par des mobilités importantes.

L'emprise plus forte des enjeux humains aux abords du cours d'eau (de 0,4ha à 20,6ha entre 1950 et 2013) est en revanche la « dynamique » la plus active. Cette dynamique s'accompagne aussi d'un changement de perception de la rivière concernant les risques et le diagnostic morphologique que chacun peut porter de sa fenêtre. De fait, certains atterrissements présents dans le lit de la Beaume posent aujourd'hui question, non pas en raison d'une évolution franche du comportement morfo-sédimentaire de la Beaume, mais plus en raison de l'installation d'enjeux humains à proximité du cours d'eau, en d'autres termes, de la création d'un risque.

4.3. En quelques lignes, « peu de perturbations », mais des potentialités limitées, donc une réactivité forte et durable

En quelques lignes, il est possible de retenir les éléments suivants :

- Des analyses diachroniques qui présentent une rivière avec peu d'évolution depuis un siècle (en plan et sur le profil en long) : pas d'enfoncement ou d'exhaussement généralisé, pas de modifications importantes du tracé en plan
- Une rivière qui « respire » sur elle-même sans mobilité réelle (sauf la zone de confluence) au sein d'un espace de mobilité où les pressions sont fortes et en évolution entre 1950 et 2007 (corridor alluvial dégradé)
- Une fragilité sédimentaire naturelle : peu de stock alluvial, peu d'érosion : d'où une sensibilité forte aux prélèvements (réaction du profil avec un temps de résilience très long)
- Un transit sédimentaire différent en amont et en aval : plus actif dans les zones de gorges, moins mobile sur les parties amont.
- Un secteur aval du seuil de Rosière s'écoulant sur le substratum sur un linéaire important
- Le nécessaire maintien des zones d'érosion, dont le développement est parfois ponctuellement entravé par la présence d'aménagements latéraux
- Des accumulations importantes (présentes depuis des dizaines d'années) qui posent questions (quel impact hydraulique ?)...en raison de l'implantation d'enjeux humains à proximité (camping de Ribeyre, des Platanes, Pont de Peyroche, ...)

Au regard des altérations que l'on peut considérer sur d'autres bassins, la Beaume semble avoir été relativement épargnée. Des facteurs socio-économiques peuvent rentrer en ligne de compte pour expliquer cet état de fait, mais on ne doit pas oublier que le contexte naturel de la Beaume (lors du siècle dernier notamment) est un facteur prépondérant. En effet, à cette échelle de temps, la Beaume n'a pas été considérée comme un gisement de sédiments important et n'a pas non plus présenté des mobilités fortes. De ce fait, les deux grands facteurs d'altération de ce type de cours d'eau (extraction de sédiment et protections latérales) ne se sont pas développés fortement. Les impacts de ces altérations restent ponctuels bien souvent. Néanmoins, les conditions de base des fonds de vallées (plancher alluvial peu épais) exacerbent l'impact des interventions humaines. On a vu par exemple que chaque site d'extraction, 25-30 ans après la fin des prélèvements est encore marqué, sans retour à des conditions initiales plus favorables au fonctionnement du cours d'eau. Les temps de résilience, nous l'avons dit, sont longs. C'est cette idée qu'il convient de conserver. Si le fonctionnement géomorphologique du cours d'eau n'a pas été fortement dégradé de manière générale, les conditions naturelles lui imposent une fragilité et une hypersensibilité aux interventions humaines, accentuées le cas échéant par les périodes de faible activité hydrologique.

B.PHASE 02 – DEFINITION DES OBJECTIFS DE RESTAURATION ET DE GESTION PHYSIQUE

5. Choix des thématiques de gestion

THEMATIQUES DE GESTION	OBJECTIFS / PRECISIONS	QUELS TYPES D'INTERVENTION?
FAVORISER LA RECHARGE SEDIMENTAIRE, LES DYNAMIQUES ET LES CONNEXIONS LATERALES	Améliorer les capacités de recharge sédimentaire du cours d'eau, dans un contexte de très faible production sédimentaire Certains secteurs alluviaux en cours de fixation et de mutation, anciennement situés dans la bande active du cours d'eau, nécessité d'améliorer ou de restaurer les connexions	Dévégétalisation de certains linéaires de berges ou atterrissements, retrait de protections latérales Dévégétalisation, terrassements, scarification des formes alluviales
GERER LES RISQUES LIES AUX TRANSPORT SOLIDE	Au droit de certains atterrissements, il convient de confirmer (lorsque cela est nécessaire) les niveaux des risques. Il est possible de convenir de deux types de risques (érosion : Labeaume / Hydraulique : au droit de certains campings, à confirmer)	Protection de berge et des équipements (Labeaume) Modélisation hydraulique et lien à établir avec le PPRI
AMELIORER LA QUALITE DE LA TRAME VERTE	Les linéaires de berges ou la ripisylve est absente ou très clairsemée) interrompant le corridor (notion de trame verte)	Recréation des boisements, gestion de la fréquentation
RESTAURER LE SECTEUR EN AVAL DE ROSIERES	Sur plusieurs certains de mètres, la Beume s'écoule directement sur le substratum. L'impact écologique de cette situation est à confirmer (résultat de l'étude Naldéo) mais semble effectif. L'enjeu piscicole en lien avec la présence de l'Apron et la restauration de ses habitats est potentiellement important. Opération lourde.	Injection de sédiments, aménagements de maintien de la charge sédimentaire
GERER L'ESPACE DE MOBILITE	L'objectif est d'asseoir à terme la gestion globale (l'ensemble des thématiques du contrat de rivières, en lien avec les projets de territoire) du corridor fluvial : - Permettre au cours d'eau d'exprimer sa dynamique latérale - Mettre en place un corridor écologique (trame verte et bleue) « justifié techniquement » - Maintenir/diversifier la qualité paysagère - Assoir une stratégie d'aménagement du territoire en lien avec le tourisme et les usages (agriculture, pêche, chasse, baignade, escalade, randonnées pédestre, cycliste, équestre) - Définir les principes de gestion lors des conflits d'intérêt	Définition des zones prioritaires de gestion du foncier A terme : - Mise en place d'un état des lieux foncier puis d'une stratégie foncière - intégration dans les documents d'urbanisme <i>Attention, zonage actuel (espace de mobilité, 2006), à discuter : quid au-delà de l'espace de mobilité ?</i>
SUIVI ET AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE	Suivi géomorphologique et hydraulique, qualité des milieux et des habitats Demande des financeurs	Relevés terrains, topographie, analyse des évolutions morphologiques et ses impacts hydrauliques, SIG, cartographie Inventaires écologiques Suivi hydrobiologique

6. Précisions sur certaines thématiques

Cette partie s'attache à présenter certains éléments d'analyse ou de choix qui guideront les actions et la stratégie retenue dans le cadre des fiches actions et ce concernant :

- L'analyse des protections latérales au regard de la thématique « favoriser la recharge sédimentaire et les dynamiques latérales »
- Les zonages et les priorités de la stratégie foncière
- La présentation des coûts du foncier concerné par le plan de gestion

6.1. Analyse des protections latérales

Afin d'orienter les actions de la phase 03, nous avons porté un regard analytique sur les protections de berges recensées (épis, enrochements, murs). Il s'agit, pour chaque protection, de préciser un certain nombre d'éléments pour déterminer si le retrait est justifié, possible ou nécessaire. Nous avons ainsi précisé les informations suivantes :

- Impact mobilité : il s'agit ici de l'impact sur les capacités du cours d'eau à se recharger en matériaux par déplacement latéral.
- Accès : sous-entendu, l'accès au site par des engins de chantier. Cela peut rendre dès le départ, le projet très difficilement réalisable. C'est un élément de mise en œuvre qui peut influencer la décision.
- Enjeux en retrait : basé sur la même typologie utilisée par le SRBD (Humains, agricoles ou naturels).
- Intérêt global : est un point de vue général sur l'utilité d'un retrait.
- Retrait à étudier : orientation des aménagements qui seront à considérer dans le programme d'action.

6.2. Les priorités de gestion du foncier au sein de l'espace de mobilité

6.2.1. Méthodologie

Il est proposé de travailler en considérant plusieurs niveaux de priorité concernant la maîtrise foncière. On peut ainsi établir les différents niveaux de priorité en se basant sur la dynamique alluviale et les fonctionnalités écologiques du corridor. C'est l'angle d'approche que nous proposons.

Les secteurs indiqués en priorité 1 le sont au regard des potentialités qu'ils offrent entre terme :

- de recharge sédimentaire, effective ou potentielle,
- de maintien ou de restauration des zones alluviales liées au fonctionnement du cours d'eau et sur lesquelles des actions seront prévues dans le cadre du plan de gestion

Par ailleurs, il est à noter que certaines parcelles se trouvent aujourd'hui dans le cours d'eau, nous proposons ici de les classer en priorité 1 également.

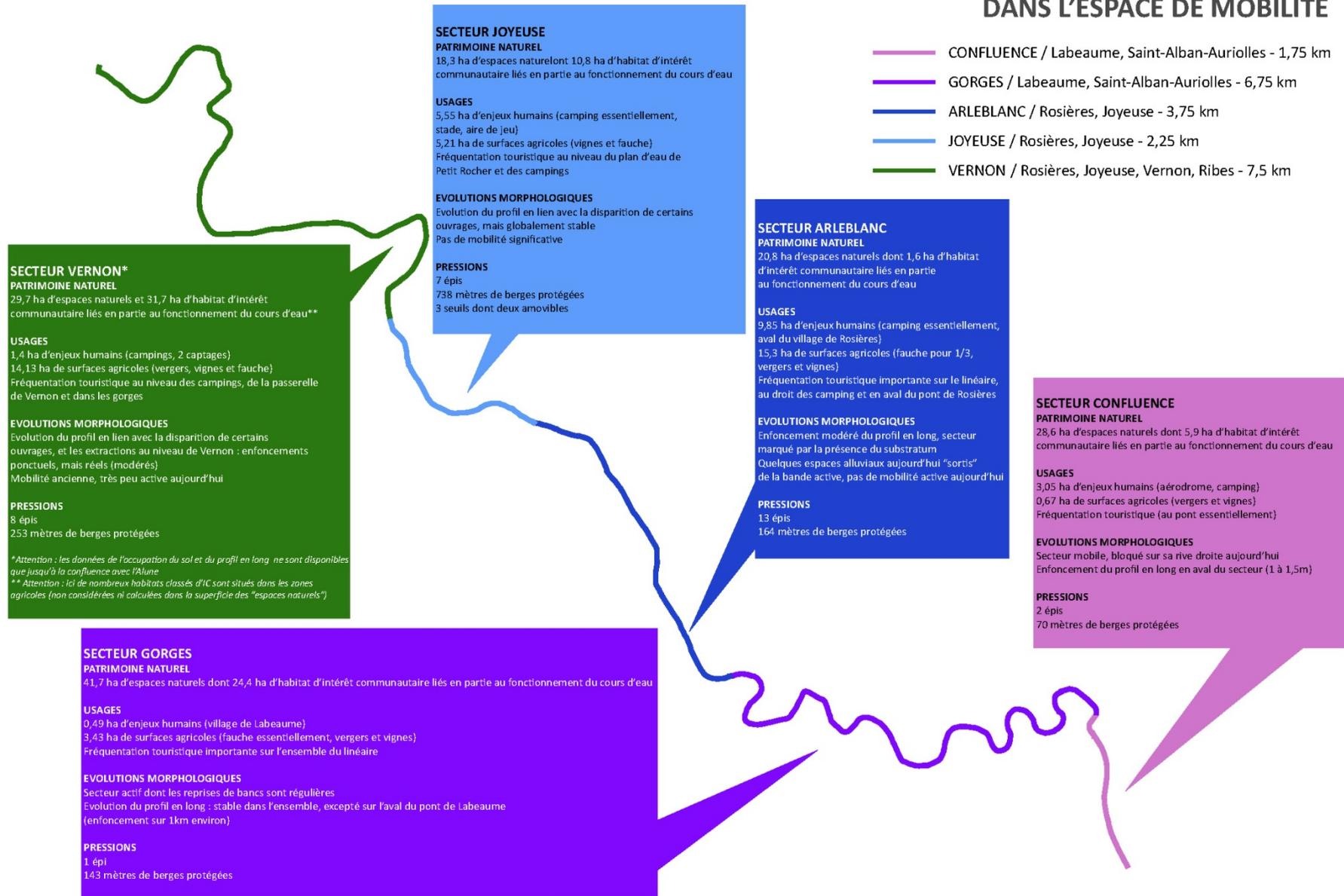
Le niveau 2 de priorité correspond aux secteurs où :

- la restauration du corridor alluvial (thématique 03) est nécessaire
- le maintien et la préservation du fonctionnement de ce corridor est nécessaire (gorges). A noter également que l'enjeu d'accueil du public et de la fréquentation touristique rentre également en ligne de compte dans ce secteur.

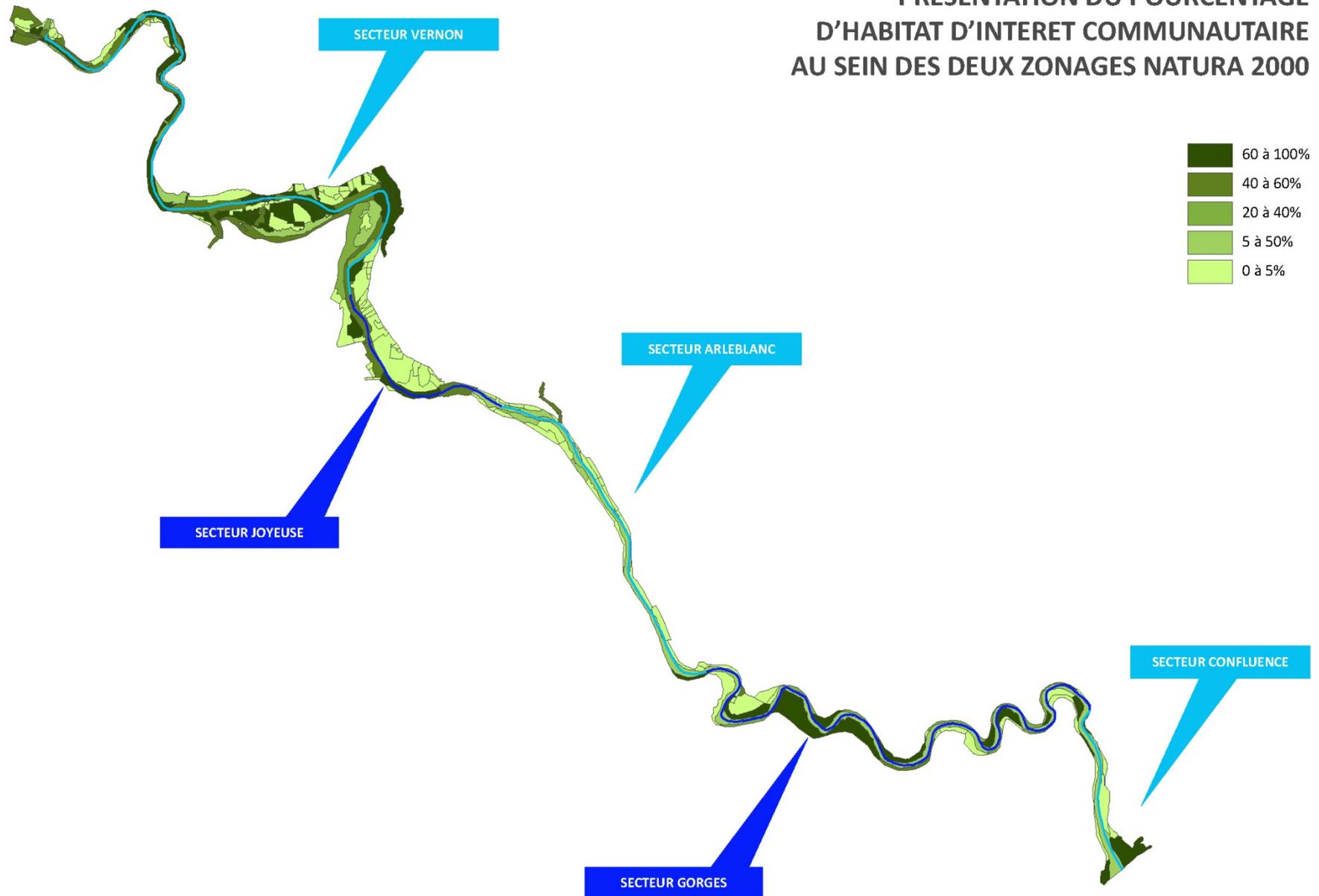
Nombreux autres secteurs étant considérés comme relevant du niveau 3 de priorité. Ce dernier niveau ne doit pas être considéré comme un « sous-niveau », mais bien comme une enveloppe d'opportunité et de cohérence au sein de laquelle :

- les liens entre les différents secteurs de priorité 1 et 2 peuvent être établis
- d'autres opérations du contrat de rivière pourraient trouver le siège (accueil doux du public, gestion des boisements, etc...)
- bénéficier plus largement d'une enveloppe foncière pour éventuellement réaliser des échanges fonciers dans le temps

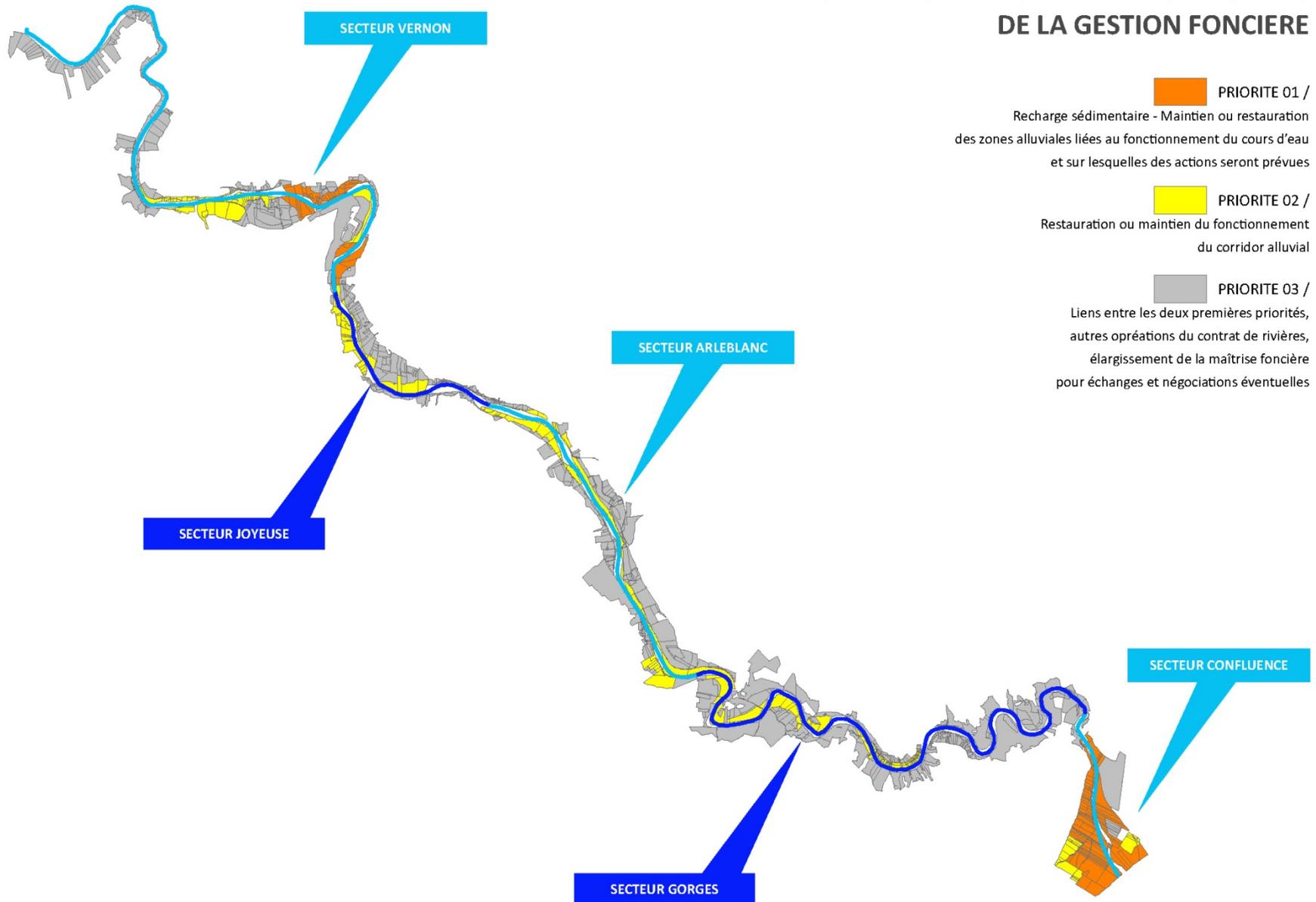
SYNTHESE GENERALE DES CONTRAINTES ET DES ENJEUX DANS L'ESPACE DE MOBILITE



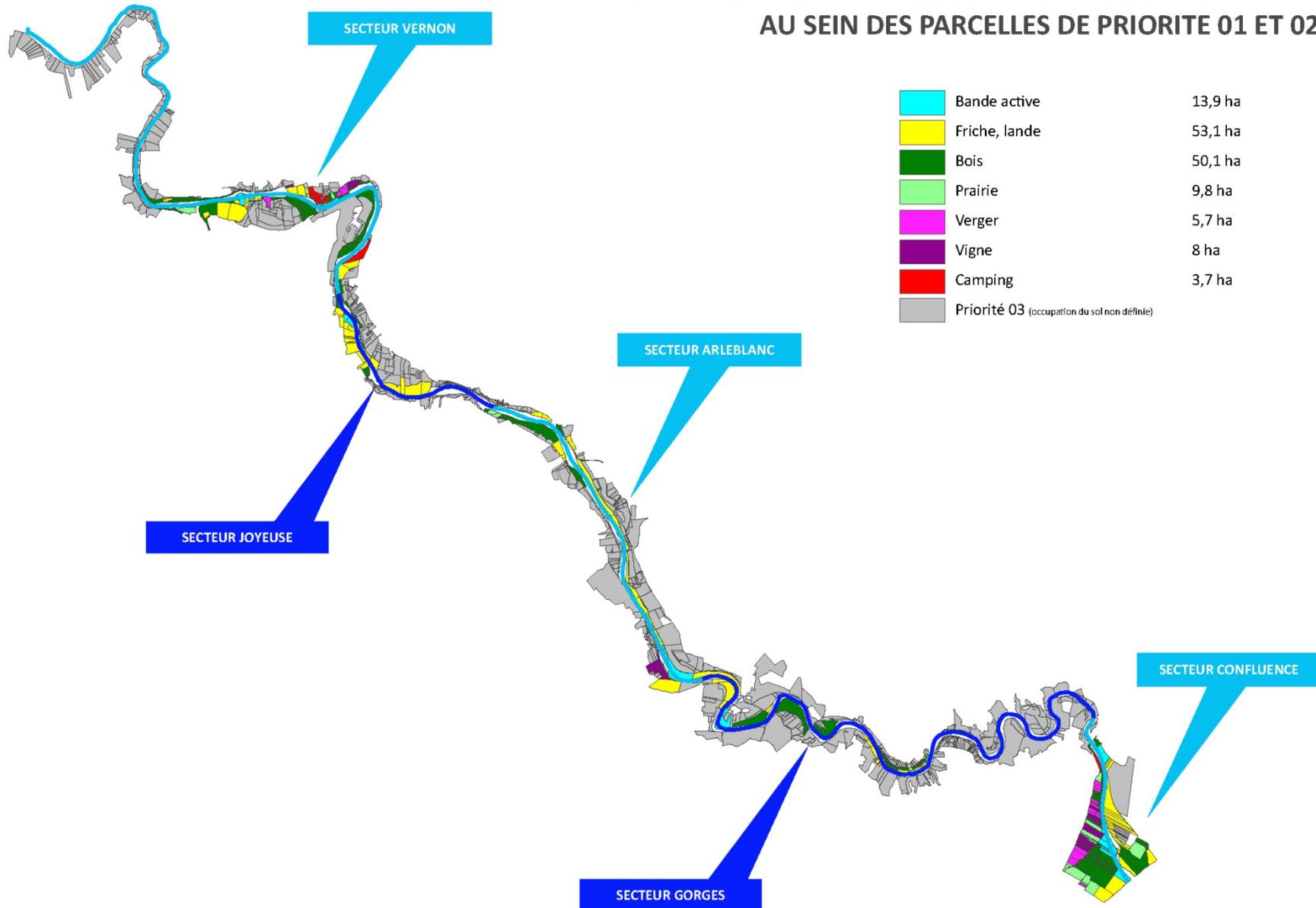
PRESENTATION DU POURCENTAGE D'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE AU SEIN DES DEUX ZONAGES NATURA 2000



PRESENTATION PARCELLAIRE DES PRIORITES DE LA GESTION FONCIERE



PRESENTATION DU TYPE D'OCCUPATION DU SOL DOMINANT AU SEIN DES PARCELLES DE PRIORITE 01 ET 02



C. PHASE 03 – PROGRAMME D' ACTIONS

7. Synthèse des coûts et carte générale de localisation

Les informations ci-après récapitulent les coûts des différentes actions et les présentent par thématiques de gestion dans un graphique.

N° FA	INTITULE	TOTAL EN € HT	TOTAL EN € TTC
FA01	Favoriser la mobilité de la Beauce sur le site de la confluence avec l'Ardèche	91 000	109 200
FA02	Reconnexion latérale et recharge sédimentaire sur le secteur de l'Île de Vernon	171 000	205 200
FA03	Evaluer les risques hydrauliques liés au transport solide au droit de 4 zones à enjeux	23 000	27 600
FA04	Améliorer le transit sédimentaire au droit de différents sites	265 000*	318 000*
FA05	Etudier l'aménagement de la traversée de Labeauce	60 000	72 000
FA06	Restaurer la continuité du corridor biologique dans la plaine d'Arleblanc	40 000	48 000
FA07	Etudier puis recréer les conditions de déplacement favorables à l'apron sur l'aval du seuil de Rosières	330 000*	396 000*
FA08	Redéfinir l'espace de mobilité, définir et faire vivre la politique foncière	34 000	40 800
FA09	Suivre les évolutions morphologiques	33 000	39 600
		1 047 000	1 256 400

Rappels : les chiffrages des fiches-actions 04 et 07 sont donnés à titre indicatif afin d'avoir les grandes masses à l'esprit. Les travaux ne deviennent effectifs que si les études préalables démontrent la nécessité d'intervenir.

